

Une police municipale pluri-communale sera créée

Ce fut un point important évoqué lors du tout récent conseil municipal. Le projet de création d'une police municipale pluri-communale, envisagée depuis l'automne 2020, a finalement abouti à un projet mutualisé entre six communes de L'Arc mosellan : Bettelainville, Buding, Inglange, Kédange-sur-Canner, Luttange et Metzeresche. Chacun des six conseils municipaux ayant délibéré favorablement, le dispositif a été présenté au sous-préfet de Thionville, et au lieutenant-

colonel commandant le Groupement de gendarmerie, qui ont salué et encouragé cette initiative.

Précision d'importance : c'est une initiative qui agira en complémentarité avec les services de la Police nationale. « Il ne s'agit donc pas d'une substitution mais d'une action concertée et renforcée de coopération. Les dépenses seront gérées par la commune de Kédange-sur-Canner, qui en sera le siège, au démarrage du projet. Il est prévu en février 2023, parce qu'il reste à installer le chef du service actuellement en poste dans une autre collectivité. Le véhicule sérigraphié est également en commande, ce sera bien entendu un véhicule électrique » a tenu à préciser le premier magistrat, Jean Kieffer. Lequel a soumis à l'approbation du Conseil municipal kédangeois une demande de subvention au titre de la DETR/DSIL pour les investissements d'équipement de ce nouveau service public.



Le type de véhicule réservé à la police municipale intercommunale sera connu au printemps.

RL 04/01/2023